

Rapport annuel 2022

Groupe professionnel cat. C/D (moniteurs de conduite de poids lourds)

Au milieu de l'année 2022, avec la fusion entre l'Association suisse des moniteurs de conduite (ASMC) et la Fédération Romande des Écoles de conduite (FRE) pour former L-drive Suisse, un grand pas a été franchi en direction d'une association nationale commune et forte. Qu'est-ce que cela signifie pour le groupe professionnel des moniteurs de conduite de poids lourds ?

Nous sommes très heureux de la fusion avec L-drive Suisse. En participant à la rédaction et à la lecture des nouveaux statuts de L-drive, nous nous sommes cependant posé des questions qui nous ont parfois laissés perplexes, mes collègues du comité et moi-même au sein du groupe professionnel. Comment sommes-nous, nous les moniteurs de conduite de poids lourds et notre groupe professionnel, intégrés dans la structure de l'ancienne et de la nouvelle association ? Qu'est-ce qui reste inchangé et quels sont les changements auxquels le groupe professionnel doit faire face en raison de la fusion des associations ?

Groupe professionnel = groupe professionnel ou groupe professionnel = comité ?

Après quelques questions qui ont surgi lors de l'étude des statuts et auxquelles il n'a malheureusement pas été possible de répondre simplement, nous avons, au sein du groupe professionnel ou du comité, jeté un regard en arrière afin de comprendre plus précisément la genèse de notre groupe professionnel Moniteurs de conduite de camions. Nous (le président du groupe professionnel ASMC et le comité du groupe professionnel des moniteurs de conduite de poids lourds de l'ASTAG) formons depuis plusieurs années un organe commun, né pour exploiter les synergies et éviter les doubles emplois dans le même domaine. Selon le point de vue de l'une ou l'autre association, nous ne portons cependant pas le même nom. Ce qui s'appelle groupe professionnel à l'ASMC (ou à L-drive Suisse), c'est le comité du groupe professionnel à l'ASTAG.

J'imagine aisément que les membres ont eux aussi un point d'interrogation sur le front, malgré la lecture répétée des dernières phrases. Il en va de même pour nous.

Le groupe professionnel des moniteurs de conduite de poids lourds de l'ASTAG a un comité et est présidé par Markus Strickler. Le comité du groupe professionnel des moniteurs de conduite poids lourds de l'ASTAG a constitué par le passé le groupe professionnel des moniteurs de conduite poids lourds de l'ASMC. L-drive Suisse et l'ASTAG sont des associations indépendantes dotées chacune de leurs propres statuts. Les décisions prises lors des précédentes assemblées générales ont créé, sous mes prédécesseurs, les bonnes bases pour une action commune.

Recherches et entretiens

Lors de nos recherches sur le "groupe professionnel commun ASTAG et ASMC, désormais L-drive Suisse", nous avons constaté que les termes utilisés dans les statuts des deux associations nationales diffèrent, de même que certains organes sont nommés différemment ou sont à la disposition d'un autre groupe de personnes.

Le défi pour nous a été de démêler ce "chaos conceptuel" de manière à ce que nous puissions, d'une part, continuer à appliquer et à respecter de manière conséquente les accords et conventions existants dans l'intérêt de nos membres et, d'autre part, renforcer les revendications des moniteurs de conduite de toute la Suisse en fusionnant avec la FRE pour former L-drive Suisse et tenir compte du fait que nous voulons représenter de manière adéquate les régions linguistiques au sein des groupes professionnels.

Au sein d'un groupe de travail composé de membres du comité de L-drive Suisse et du groupe professionnel des moniteurs de conduite de poids lourds de l'ASTAG, nous avons discuté de différentes solutions possibles, toujours dans le but d'agir dans l'intérêt de nos membres - aussi bien de L-drive Suisse que du groupe professionnel des moniteurs de conduite de poids lourds de l'ASTAG.

Lors de la prochaine assemblée des délégués de L-drive Suisse et de l'assemblée des membres du groupe professionnel des moniteurs de conduite de poids lourds de l'ASTAG, nous compterons volontiers sur votre soutien pour continuer à représenter, en tant qu'organe commun = identique de l'ASTAG et de L-drive Suisse, le "groupe professionnel des moniteurs de conduite de poids lourds et de bus" (groupe professionnel cat. C/D) pour les deux organisations !

Jusqu'à ce que ces deux assemblées se tiennent et que nous obtenions l'accord de nos membres pour agir dans leur sens, je me réjouis de pouvoir accueillir Jacques-Alain Frank et Alex Robbiani de la FRE en tant qu'invités (encore) sans droit de vote lors des réunions de nos groupes professionnels au cours de la nouvelle année !

Activités du groupe professionnel

2022, nous avons pu approfondir nos échanges avec l'asa concernant les questions posées lors des examens de théorie et nous nous réjouissons de cet échange constructif.

Les questions pour les examens théoriques complémentaires ont été adaptées et simplifiées sur le plan linguistique. Les questions relatives à la technique des véhicules ont été adaptées à l'état de l'évolution, de sorte que les anciens composants, qui paraissent aujourd'hui presque exotiques, ne font plus l'objet de questions.

L'objectif doit être que nous puissions former des personnes orientées vers la pratique et correspondant à l'état actuel de la technique et que nos personnes formées réussissent l'examen !

Suite à l'enquête menée en 2020 sur les besoins en matériel théorique, un groupe de travail issu du comité du groupe professionnel des moniteurs de conduite poids lourds de l'ASTAG a participé à la révision des questionnaires. Un grand merci à Michael Gerber pour les nouveautés au 01.01.2023. Pour beaucoup d'entre nous, il peut être pénible d'adapter à nouveau les documents aux nouveautés légales, en particulier la nouvelle-ancienne interdiction pour les poids lourds. Mais la décision de la modifier à nouveau doit certainement être considérée comme un succès dans l'intérêt de la cause.

Le groupe de travail a également intégré diverses demandes et souhaits de modification des membres du groupe professionnel pour une future édition des documents de formation.

Le groupe professionnel s'est également engagé dans la participation à l'élaboration des critères d'évaluation des tests de compétences, qui seront révisés dans le cadre du futur profil professionnel.

Enfin, en automne, nous avons pu organiser l'assemblée générale du groupe professionnel des moniteurs de conduite de camions de l'ASTAG à Cossonay. Elle a été très fréquentée. La visite guidée du centre et la partie découverte sur la piste du TCS ont permis un bel échange.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier chaleureusement mes camarades du groupe professionnel et mes collègues du comité (quel que soit le terme qui s'applique à qui dans quelle association) pour les échanges constructifs de l'année passée !

L-drive Schweiz | Suisse | Svizzera

Judith Wili,
Présidente groupe professionnel cat. C/D